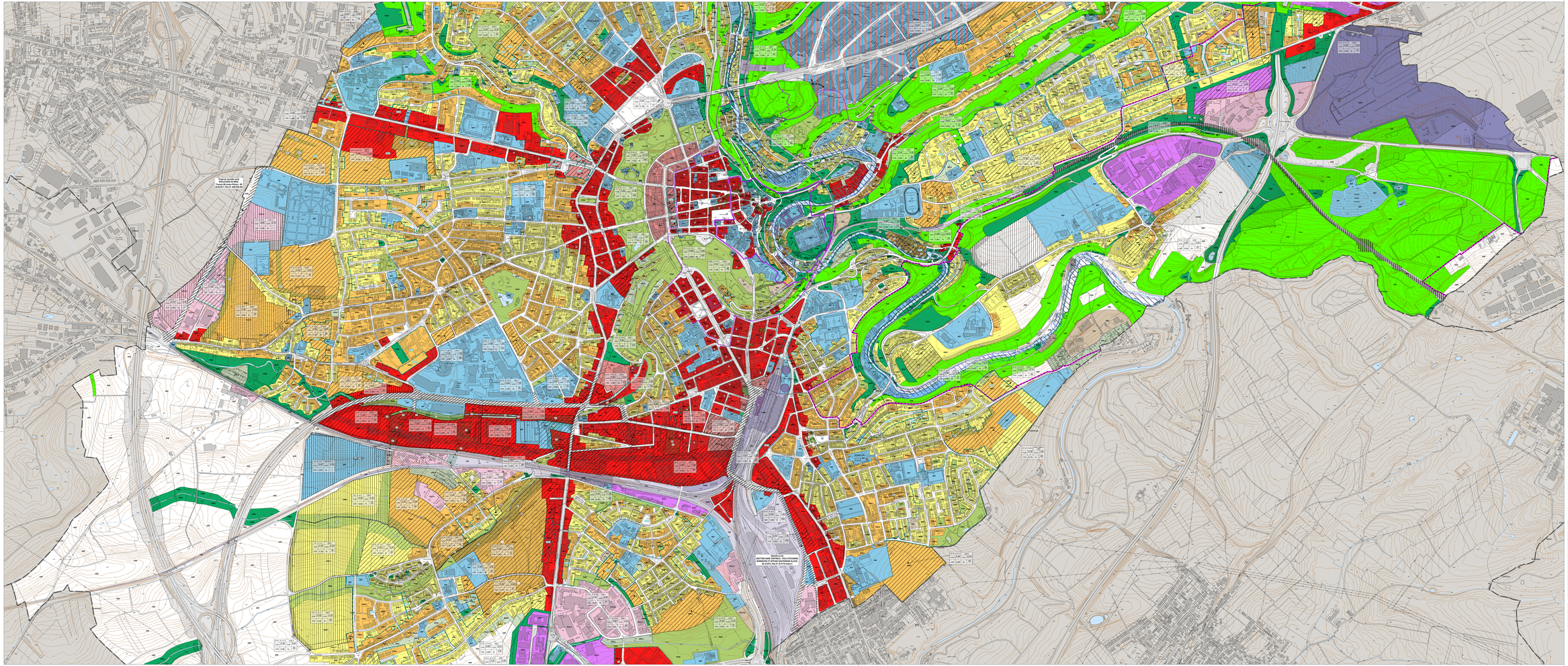

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-u Zone spéciale mixte urbaine centrale européenne "Kirchberg"
- MIX-c Zone mixte urbaine centrale
- MIX-p Zone mixte urbaine
- SPEC Zone de bâtiments et équipements publics
- PAP MQ / DAP - Référence du Schéma directeur
- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones spéciales "Mixtes urbaines" en particulier "Nouveau quartier"
- ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 Zone spéciale d'activités économiques - Tertiaire
- ECO-3 Zone spéciale Foire
- ECO-4 Zone spéciale Télécommunication
- ARP-1 Zone d'aéroport
- ARE-1 Zone de gares ferroviaires, de tram et routières
- RB Zone de dépôts ferroviaires
- SPORT Zone de sport et de loisirs
- SPORT-AN Zone de sport et de loisirs - sport et élevage animalier
- ARV Zone de jardins familiaux
- ARV-U Zone spéciale de villas jardinières et jardins communautaires

Zones destinées à rester libres

- AGR Zone agricole
- PARC Zone de parc public
- VERT Zone forestière
- VERT Zone de verdure

Zones superposées

- Plan d'aménagement particulier approuvé, "Nouveau quartier"
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "Nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire type 1
- Couloir et espace réservés pour projets routiers
- Couloir et espace réservés pour projets ferroviaires
- Couloir et espace réservés pour projets de mobilité douce
- Secteur protégé d'intérêt communal "environnement naturel a"
- Zone à risques - "contamination"
- Zone à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses
- Zone de bruit a - TGBA
- Zone de servitude "urbanisation"
  - V Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
  - U Servitude "urbanisation - contrôle écologique"
  - U Servitude "urbanisation - densité variable"
  - A Servitude "urbanisation - jardin thérapeutique"
  - Servitude "urbanisation - espace libre ouvert au public"
  - Servitude "urbanisation - centre de quartier d'agglo"
  - Servitude "urbanisation - pollution"
  - Servitude "urbanisation - dépollution"
  - Servitude "urbanisation - intégration paysagère" (Zone de servitude "urbanisation - route verte" dans la zone de servitude urbanisation - MR Mixtes urbaines - Nouveau quartier)
- Zone de servitude "urbanisation - route verte"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives

- à l'aménagement du territoire
  - Périmètre zone dérrière barrière
  - Périmètre du PCS
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - Zone protégée d'intérêt national - réserve naturelle
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Natura 2000
- à la protection des sites et monuments nationaux
  - Immeubles et objets classés monuments nationaux
  - Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire
  - Sites inscrits à la liste du patrimoine mondial (UNESCO) - Périmètre tampon
- à la gestion de l'eau
  - Zone inondable - HQ10
  - Zone inondable - HQ100
  - Zone inondable - HQ extrême

Autres (à titre indicatif)

- Lignes ferroviaires
- Réseau routier et stationnements
- Bâtiment existant / projeté
- Cimetière
- Cours d'eau / Eaux stagnantes
- Courbes de niveau

Indications complémentaires

Les espaces ou zones définies en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques comme par exemple les zones de boisage, les zones qualifiées de site archéologique ou encore les zones à risques, sont indiquée sur des plans séparés à titre d'information quant à leur existence ou les terrains concernés.

- Limite de la commune

Fond de plan: Ville de Luxembourg
Carte topographique 1:10 000, Département de l'Environnement
Carte topographique 1:10 000, SITG Géoportail, Nov.2012

- [1] - MDDI: Règlement grand-ducal du 3 janvier 2008 décrivant obligations à plan environ "Mécanique pour véhicule routier"
- [2] - MDDI: Règlement grand-ducal du 17 mai 2008 décrivant obligations à plan d'incorporation du sol "Transport et environnement"
- [3] - MDDI: Environnement, Zone Natura 2000, Ministère de l'Environnement, 2010 - Zone Natura 2000
- [4] - MDDI: Environnement, Zone Natura 2000, Ministère de l'Environnement, 2010
- [5] - Ministère de la Culture, Sites et monuments nationaux (Mémorial B - no. 35 du 19 mai 2005, update 30.11.2012)
- [6] - Administration de la Gestion de l'Eau, zone inondable, 2010
- [7] - MDDI: Environnement, Cartographie de Bruit, 2011 - Route principale et Rail (LGV)

Plan d'aménagement général
de la Ville de Luxembourg

Modification ponctuelle	Date d'approbation par le Ministère de l'intérieur	Date d'approbation par le Ministère de l'Environnement	Date d'adoption par le Conseil Communal
N° 02	le 19 mars 2021	le 20 janvier 2021	le 14 décembre 2020
N° 01	le 19 février 2020	le 3 février 2020	le 16 décembre 2019

Date d'approbation par le Ministère de l'intérieur: le 5 octobre 2017 et
le 18 février 2020 (précision du Ministère de l'intérieur)

Date d'arrêté par le Ministère de l'Environnement, MDDI - Dép. Environnement: le 6 octobre 2017

Date d'adoption par le Conseil Communal: le 28 avril 2017

Partie graphique - version coordonnée

VILLE DE LUXEMBOURG

ZEYEN BAUMANN
Zeyen+Baumann sarl
7, rue Heienhaff
L-1736 Senningerberg
T +352 33 03 49
F +352 33 03 48
www.zeyenbaumann.lu

Nord
Centre
Sud

échelle 1:5.000

19 mars 2021